



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

questions écrites

Question écrite n° 80906

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait que sa question écrite n° 25550 du 29 septembre 2003 concernant les établissements d'accueil pour les personnes âgées n'a toujours pas obtenu de réponse c'est-à-dire plus de deux ans après qu'elle a été posée. Elle s'étonne tout particulièrement de ce retard très important et elle souhaiterait qu'il lui indique les raisons d'une telle carence.

Texte de la réponse

Le centre hospitalier régional de Metz dispose d'un hôpital central appelé Bon-Secours et de diverses annexes, notamment le centre Félix-Maréchal destiné à la prise en charge des personnes âgées. L'hôpital de Bon-Secours est en cours de reconstruction sur le site du château de Mercy, et le centre Félix-Maréchal est en cours de réaménagement. À Félix-Maréchal, la réhabilitation des locaux d'hospitalisation de médecine, de soins de suite et de réadaptation, de soins de longue durée a commencé en 2004. Elle doit s'achever en 2008. Par ailleurs, le plateau technique de la rééducation fonctionnelle polyvalente destiné aux personnes âgées va être agrandi et modernisé. Les travaux débiteront en 2007. Le projet prévoit toutefois qu'une activité de rééducation fonctionnelle soit également installée sur le site de Mercy afin d'assurer la suite des hospitalisations en court séjour du CHR. Ce site accueillera en outre un plateau technique de rééducation et de réadaptation cardiaque. Les projets de travaux du centre Bon-Secours et ceux du centre Félix-Maréchal ne sont donc aucunement concurrents mais bien complémentaires, tant au niveau des activités proposées qu'au niveau des financements, les premiers émergeant sur les crédits alloués dans le cadre du plan Hôpital 2007, les seconds sur des crédits accordés dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens passé entre le CIIR et l'agence régionale de l'hospitalisation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80906

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11469

Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12522